

**Note de Synthèse**  
**Conseil Municipal du Mercredi 04 mai 2022**

**1 - Fixation prix des 4 lots communaux Jardins de Brégadon**

4 lots de 415m<sup>2</sup> à 514m<sup>2</sup>, proposition de conserver le tarif de 95€ le m<sup>2</sup> comme le reste de la ZAC (113,45€ TTC). Prix de vente :

Lot 1 – 514m<sup>2</sup> - 58313,30€

Lot 2 – 509m<sup>2</sup> - 57346,05€

Lot 3 – 415m<sup>2</sup> - 47081,75€

Lot 4 – 442m<sup>2</sup> - 50144,90€

Adopté à l'unanimité

Le talus fait partie des terrains, il sera indiqué dans le règlement du lotissement qu'il doit être conservé.

**2 - Approbation rapport de la CLECT**

La CLECT Commission Locale des Transfert de Charges -> transfert de compétences vers la communauté de communes ainsi qu'une compensation financière. Le conseil doit approuver le rapport de la CLECT et les sommes définies.

La CLECT fait écho à la modification de la compétence « action sociale »

Adopté à l'unanimité

**3 - Dossier Morbihan Energies :**

**- Extension individuelle électricité**

Extension de réseau pour desservir une maison route de Brégadon, situé en zone U. Le coût est de 6929,40€ pour la commune – coût total de 11.021,08€, abattement de 40% pris en charge par Morbihan Energies.

**- Réseaux Jardins de Brégadon**

Contribution totale de 13 999€, desserte électricité et télécom. Morbihan Energies finance également 2 candélabres mais il n'y en a pas dans le reste du lotissement. La mairie va donc faire un retour à Morbihan Energies pour supprimer ces éclairages.

Adopté à l'unanimité

**4 - Pôle multifonctions : présentation devis mission MOE complémentaire META**

Entreprise Rouxel a habillé les poteaux qui reçoivent le rideau pour 213,60€

Plus-value pour un 2<sup>ème</sup> WC 2515,20€

Plus-value pour habillage poteaux bétons 2259€ (pour rattrapage de défauts)

Visite de sécurité prévue le 12 mai

Moins-value du devis pour cloisons basses acoustiques 6300€ qui n'est pas nécessaire finalement

META demande un devis complémentaire. Le délai contractuel était de 17 mois, prolongation de 11 mois validée en CM. Nouvelle échéance proposée au 31 mai 2022. Il demande une augmentation de son forfait mensuel 2085,62€, pour le suivi de chantier, 2 réunions à 350€ la réunion, et un forfait mensuel 720,59€ soit un coût total de 4747€ TTC. Le retard est lié aux artisans mais il est également imputable à l'architecte. Patrick Bouvet et Jean Capelle ont consacré un temps très important à ce suivi de chantier. Le conseil valide ce devis sous réserve que l'architecte s'engage à honorer la fin de chantier sans demander de rémunération complémentaire.

Adopté avec 13 voix pour et 1 voix contre

#### **5 - EPF de Bretagne : compte rendu d'activité 2021**

Adopté à l'unanimité

#### **6 - Clôture restaurant scolaire**

2 demandes de devis pour la clôture ont été faites pour sécuriser le restaurant scolaire pour l'ouverture avec des portails pour que les écoles puissent accéder

Breizh Clôture : 11677,55€ HT

Tandem Jardin : 9777€ HT

Tandem Clôture a déjà réalisé la clôture de la micro-crèche, il est le moins-disant, c'est donc cette entreprise qui est proposée au vote.

Adopté à l'unanimité

#### **7 - Demande de subvention Redadeg**

Course Redadeg passe sur la commune le 28 mai. Course pour la langue bretonne, solidaire, sportif, avec relais en récoltant des fonds pour financer des projets en faveur de la langue bretonne. 2022km tout autour de la Bretagne de Rennes avec arrivée à Vannes (qui passe par La Vraie Croix). Il est proposé d'acheter des km. Montant proposé de 250€ mais fixation de tarif libre. La commune finance généralement 50€ pour les associations hors commune. Il est donc proposé de verser 50€ pour l'achat d'un km. Une personne de la commune devra donc courir sur ce km.

Adopté à l'unanimité

#### **8 - Règlement intérieur salle polyvalente particuliers et associations**

Projet de règlement intérieur : lecture des règlements par le conseiller délégué aux associations

Adopté à l'unanimité

#### **9 - Végétalisation Ecole Publique**

La cour maternelle de l'école des 4 saisons doit être agrandie de 200m<sup>2</sup> sur la façade sud vers le jardin de la maison Le Cadre pour répondre aux normes en fonction du nombre d'élèves. Les services techniques s'occuperaient de refaire la clôture pendant l'été. Le cheminement piéton serait dévié. La végétalisation de cet espace devra être aménagée et réfléchi.

Adopté à l'unanimité

### **10 - Aménagement du carrefour de la Fontaine**

Le carrefour de la Fontaine est passé en priorité à droite mais un rond a été dessiné au milieu. La réflexion se pose donc sur la transformation en rond-point. Jean Capelle a fait venir Eiffage pour deviser la matérialisation de cette zone en rond-point, qui doivent également intervenir à Kerguche et à la Butte du Temple.

Adopté à l'unanimité

### **11 - Comptes rendus commissions**

Commission bâtiments

Il a été décidé d'engager un travail de réflexion sur l'ensemble des bâtiments de la commune : 9 logements loués, 7 baux commerciaux, 2 baux à ferme, 2 hangars et 13 bâtiments communaux

Cette année, la réflexion porte sur :

- les 2 logements locatifs situés au Tostal,
- les différents bâtiments du site de Bobéhec : domaine de Bobéhec, bâtiment associatif, 2 logements locatifs

L'ensemble des occupants ont été reçu en mairie pour échanger sur les cessions. En ce qui concerne le bâtiment associatif, le maire va recevoir prochainement les présidents d'association.

L'avis des domaines va visiter l'ensemble des bâtis de Bobéhec afin d'en faire une estimation.

Maison des jeunes

La peinture a été refaite, le parquet a été poncé et vernis. Il reste à aménager l'intérieur avec des meubles qui étaient aux services techniques, il restera quelques petits meubles à acheter. Inauguration le 18 mai de 17h à 19h.

Commission communication

Tournage d'une vidéo pour « ma commune vaut le détour » le 5 mai, diffusion le 31 mai à 18h ou 18h30 sur Tébésud.

Edition d'un nouveau flash dans les jours qui viennent.

Présentation de la proposition de signalétique de la salle polyvalente

### **12 - Questions diverses**

Point sur la sauterelle : le maire a demandé que la sauterelle soit complètement changée (accès interdit depuis septembre 2021), car de nombreux défauts (rouille, rotule à changer, décoloration de la peinture). L'entreprise ne donne pas de nouvelles malgré de nombreuses relances du maire. Le maire leur a donné un ultimatum pour le mois de mai, resté sans réponse. Il va les recontacter.

Consultation publique du 2 au 30 mai par la SARL Kersynergie pour le passage de 29T à 53,7T pour la méthanisation.